

ésadtpm

École Supérieure d'Art et Design Toulon Provence Méditerranée

ECOLE, CONFÉRENCE

Le paysage vu par le droit

Mis en ligne le jeudi 09 juin 2022

cycle de conférences ouvert au public
salle de conférence
Jeudi 16 juin 2022 à 18h



© DR - Auteur : DR

Marie-Pierre ELIE

// Maître de conférences en droit public // Université de Toulon // Laboratoire CDPC

«**Le paysage vu par le droit**»

La question de la protection et de la mise en valeur des paysages en droit français est d'abord celle de savoir si le paysage peut être un objet de réflexion pour les juristes. Il ne s'agira pas ici d'inventorier les

textes qui protègent le paysage mais plutôt d'analyser comment le paysage est pris en compte par le droit tant en ce qui concerne l'identification des paysages à protéger comme en ce qui concerne le problème de leur protection. Nous verrons que la formation du droit du paysage et surtout son incorporation dans le droit de l'environnement s'est réalisée de manière progressive.

informations complémentaires

jeudi 16 juin mars 2022 à 18h

cycle de conférences ouvert au public
18h, salle de conférence de l'ésadtpm

Entrée libre

accès rapides



Diplômes



Emploi du temps



Unité de
recherche



Pratiques
amateurs



Règlement
intérieur



Visite Virtuelle



ésadtpm

École Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence Méditerranée

2 Parvis des écoles
83000 Toulon

04 94 05 58 05

mél : accueilba@metropletpm.fr

<http://www.esadtpm.fr/actualites-24/resultats-du-concours-d-entree-2022-535.html>